

Absence en travaux dirigés

Par **Besoindaides**, le **04/03/2015** à **18:46**

Bonjour, j'ai été à trois reprises retard en TD et au troisième retard en TD mon proff me fait savoir qu'il me mettait absent. On a droit qu'à 2 absences et je ne sais pas s'il m'a mit "absent" aux deux cours ou j'ai été en retard car je l'ai sentit énervé ,,,,car sinon cela reviendrait à faire 3 absences et je suis éliminé avec un 0 et défaillant !.

J'ai validé le premier semestre et tout c'était bien passé puisque je n'avais jamais eu aucune absence mais ce semestre là j'ai la malchance d'être pris par un boulot à côté et d'arriver en retard en cours !

SVP aidez moi, si jamais il a décidé de me mettre absent aux autres cours ou j'ai été e retard je suis mort en plus je suis boursier !

Par **khartus**, le **05/03/2015** à **00:55**

Université Paris ouest ?

Va voir directement ton charge de Td ce sera plus pratique.
Effectivement beaucoup n'aiment pas les retards mais ca ne veut rien dire non plus. S'il ne t'as pas fait de remarque avant c'est peut être bon signe :)

Par **Yn**, le **05/03/2015** à **09:33**

Surtout, pourquoi ne pas avoir informé l'administration et/ou le chargé de TD de ton emploi ?

Par **bulle**, le **05/03/2015** à **16:40**

Bonjour,

Le plus simple est d'expliquer au chargé de TD la raison de votre retard.

Par **doud62**, le **06/03/2015** à **01:04**

Bonjour, t'as pas besoin de lui expliquer que tu travailles au noir lol. Tu vas le voir en fin de cours, tu t'excuses et tu lui expliques calmement que tu as un boulot à côté pour financer tes études, s'il est pas trop con il devrait comprendre.

Ensuite tu peux lui demander s'il va quand même te compter comme absente. Si c'est le cas tu lui demande de te compter comme absent 1 seule fois et d'être indulgent avec toi à l'avenir. Tu peux même en rajouter en lui disant que tu perds ta bourse si c'est ça et que ce serait dommage juste pour des retards.

Par **Yn**, le **06/03/2015** à **10:13**

[citation]tu t'excuses et tu lui expliques calmement que tu as un boulot à côté pour financer tes études, s'il est pas trop con il devrait comprendre[/citation]

D'après mon expérience, ce n'est pas dit qu'il accepte. Un contrat de travail, passer le permis, se faire opérer, être malade sont des absences autorisées si justifiées.

Bien sûr, il faut distinguer absence et retard, surtout si le retard est léger (5mins). Mais la situation décrite se résume plutôt à "je ne suis pas venu/je suis en retard, mais je vous assure que je bosse", autrement dit l'argument systématiquement donné par les étudiants.

Malheureusement, les consignes sur les absences sont très strictes, ne serait-ce que pour éviter toute réclamation de la part des autres étudiants. Autrement dit, pourquoi déroger à la règle avec cet étudiant et l'appliquer strictement avec les autres ?

A mon sens, il est plus probable que tu essuies un refus du chargé de TD. Surtout que tu as la possibilité de demander une dispense de TD, même en dehors du cas classique du CDD étudiant.

Par **Yn**, le **06/03/2015** à **14:37**

[citation]ça veut dire que je vais redoubler en étant défaillant dans une matière pour 3 retards et en ayant validé mon premier semestre sans aucune absence[/citation]

Non, ce n'est pas ce que j'ai dit.

Retard et absence sont deux choses différentes. Un léger retard ou même un retard important sont excusables. Mais la frontière n'est pas forcément bien établie entre ces retards et un étudiant qui se dispense des règles auxquelles tous les autres se plient. D'ailleurs, excepté assister aux TD, vous n'êtes obligés de rien.

On est à la moitié du semestre, soit quatre ou cinq TD, tu parles déjà de trois retard.

Bref, le message que tu envoies est le suivant : "je fais comme je l'entends, je ne respecte pas les règles, je m'en fous un peu du cours, mais je m'inquiète une fois que la situation

s'envenime"...

Bref, si ton chargé TD considère que tu le prends pour un imbécile, il n'aura pas forcément tort.

J'ai d'ailleurs l'impression que tu te poses en victime alors que tu t'es mis tout seul dans cette situation. Par exemple, pourquoi ne pas avoir pris spontanément l'initiative d'informer le chargé de TD de la situation dès le départ ?

Un simple message, un mail ou une discussion suffisent généralement à régler les choses, mais il faut anticiper un minimum. Ensuite, à chacun d'assumer les conséquences de ces choix.

Bref, voilà ce que je te dirai en tant que chargé de TD.

Par **khartus**, le **06/03/2015** à **16:33**

Le problème c'est que ça dépend des fac, dans la mienne, même si tu passes une semaine à l'hôpital, t'as beau te justifier ça compte :/

Après voilà tente le tout pour le tout, ça te coûte rien d'aller lui parler et dis toi aussi que c'est pas parce que tu es défaillant pour une matière que tu ne peux pas réussir ton année
En l1 j'ai passer une matière en ayant 9 au Td (chargée de Td qui te mettais 0 si tu faisais une erreur pendant une correction d'exercice --') j'ai réussi à validé ma matière grace au partiel quand même:)

Mais il a raison, tu aurais du informer ton prof avant et sinon change de boulot, trouve un truc uniquement le soir, c'est toi qui t'es mis dans cette situation, maintenant tu as aussi des responsabilités et des priorités, baby sitting c'est pas difficile à trouver, perso j'en fais deux le lundi soir et j'ai eu je ne sais pas combien de demande, si donc fait le sur plusieurs soirs et en occasionnel eu cage permettra de ne pas être en retard le matin

Et sinon pour une justification ou pour que l'administration t'en lève les Td, demande à être déclaré, les parents comprendront sûrement si tu leurs expliques la situation